



Aéroclub de Creil-Senlis-Chantilly

Le mardi 07 juillet 2020

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 07 juillet 2020

Le Conseil d'Administration de l'aéroclub de Creil-Senlis-Chantilly s'est réuni le 07 juillet 2020 à 18h30 dans les locaux de l'association, Route nationale 330, aérodrome du Plessis-Belleville 60950 Ermenonville, sous la présidence de Pascal Chagnon.

Administrateurs présents :

Pascal Chagnon, Jean-Philippe Lefèbvre, Daniel Cofflard, Xavier Guiraut, Nicolas Pinhas, Cyril Dautriche, Laure Hélaïne, Claude Séverin, Didier Bober.

Administrateurs absents et excusés :

Michel Serrurier, Gilles Van Der Goes.

ORDRE DU JOUR

1. Point sur la passation / aspects règlementaires
2. Définition des grands axes de travail de l'année à venir
3. Point sur le projet de construction du hangar
4. Questions diverses

1. Point sur la passation / aspects règlementaires

Le dossier pour la Préfecture a été transmis (modèle CERFA, CR AGO et CR Bureau désignant la nouvelle équipe du CA et du Bureau).

Un rendez-vous est prévu avec la Banque le 08/07/2020 pour la mise à jour des signatures.

Le changement d'adresse officielle de l'aéroclub au Plessis-Belleville avait déjà été fait et l'aéroclub dispose d'une boîte aux lettres à l'aérodrome du Plessis-Belleville. La boîte aux lettres restant à Creil est encore utilisée pour certains membres habitant à proximité. Le facteur continue à y déposer du courrier quand il est adressé à l'ancienne adresse, sachant que le courrier continue d'être relevé à Creil plutôt que de le renvoyer au Plessis-Belleville.

La convention de renouvellement de l'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) pour la parcelle et des bâtiments occupés par l'aéroclub à Creil a bien été re-signée par les autorités de la BA110. L'unité en charge de son suivi est l'USID.

Nicolas Pinhas propose de créer un compte administratif électronique officiel au nom de l'aéroclub pour faciliter les prochaines démarches administratives.

2. Définition des grands axes de travail de l'année à venir

Les statuts de l'association avaient été mis à jour en 2019. Le règlement intérieur de l'aéroclub reste encore à être mis à jour.

L'effectivité du passage d'ATO en DTO pour l'aéroclub sera à vérifier.

NP 

Le président Pascal Chagnon souhaite constituer différentes commissions (groupes de travail) auxquelles toutes les bonnes volontés seront les bienvenues parmi l'ensemble des membres de l'aéroclub :

- Communication : Nicolas Pinhas propose de s'occuper de la partie communication interne contacts et emails.
Un panneau d'information concernant notre aéroclub pourra être réalisé par Xavier Guiraut en vue d'être affiché au local du Plessis (contacts téléphoniques, horaires...).
- Site Internet : Philippe Ferretti pourrait continuer de mettre à jour le site internet de l'aéroclub sous réserve que lui soient fournis les éléments de langage et articles à mettre en ligne. A faire en lien avec Nicolas Pinhas.
Un espace réservé aux membres de l'aéroclub sera réactivé pour leur permettre d'accéder à des documents tels les Check-List et fiches de centrage avion...
Un second espace réservé aux membres du CA leur donnera accès aux comptes-rendus de réunion et autres documents importants.
- Animation : Laure Hélaïne propose de continuer à s'en occuper.
Une JPO pourra être envisagée seulement lorsque nous aurons trouvé une solution définitive à notre installation au Plessis.
Une série de séances d'information et cours pourront être mis en œuvre autour des thématiques de mécanique, réglementation, anglais aéronautique.
- OpenFlyer : Daniel Cofflard propose d'activer prochainement la fonction de paiement par virement. Il enverra le RIB de l'aéroclub aux membres de l'association. Il étudiera aussi les possibilités offertes par OF actuellement non exploitées et qui pourront faciliter la gestion du club.
- Contrôle des HdV et docs avions : Alain Jodart est volontaire pour faire le suivi des carnets de vols, planche de vol et validation des saisies Openflyer.
- Inscriptions nouveaux membres à l'AC : Pascal Chagnon souhaite que plusieurs membres soient habilités à faire les inscriptions et que le club s'organise pour pouvoir effectuer les inscriptions sur rdv aussi bien depuis le local de Creil que celui du Plessis.

Un mail sera prochainement transmis par le président à l'ensemble des membres de l'aéroclub pour leur lister les différentes tâches à réaliser et groupes de travail à constituer, en faisant appel à toutes les bonnes volontés.

3. Point sur le projet de construction du hangar

Suite à la rencontre au Plessis-Belleville le 03/07/2020 par le président et le vice-président de l'aéroclub des deux responsables de l'association de la SCAP (Xavier Barral et Rémi Lejeune), ont été identifiées 3 options différentes :

- Construction d'un hangar et d'un Club-house sur la parcelle à côté de l'entrée de l'aérodrome : la SCAP ne fera rien pour aider. Les travaux de voirie seront compliqués à mettre en œuvre. Le coût global est estimé à 250.000 euros.
- Construction d'un hangar et d'un Club-house sur la parcelle à côté de la société Aérolithe (Cirrus) : la SCAP semble vouloir jouer les facilitateurs mais nous émettons des réserves sur leur influence. L'ATO est régulièrement re-signé par Aérolithe (parcelle Yvon Bellec) qui le réserve par défaut et ne semble pas prêt de l'abandonner, même si l'expansion prévue de la société est dorénavant stoppée.
- Rachat du hangar de monsieur Fudali, tout au fond de l'aérodrome du Plessis-Belleville, à côté duquel nous avons installé un algéco au tout début de notre transfert sur place.
Une entrevue est prévue le 10/07/2020 avec son propriétaire (Pierre-Yves Fudali) pour connaître le prix proposé. Cette solution comporte de nombreux avantages dont le principal est que le bâtiment (composé d'un hangar de 840 m2 loué par deux sociétés) est immédiatement utilisable. Le sous-sol est aménagé en partie pour des bureaux. L'ensemble est alimenté en eau et en électricité.
Vue la place disponible à l'intérieur (6 à 8 emplacements possibles), des places d'avions pourraient même être louées à des propriétaires.

Nos finances nous permettent d'envisager la réalisation d'un prêt bancaire (taux faibles actuels) avec un apport de 50 à 60.000 euros possible. La FFA pourrait également nous délivrer un prêt à taux 0. Quelques aides et subventions locales et régionales sont envisageables également.

4. Questions diverses

- Le démontage du « grand hangar » va bientôt débiter à Creil. L'acheteur se chargera intégralement du chantier et du transport des éléments. Il s'agit de l'association « Le cercle des Machines Volantes » des Frères Collinots à Compiègne.
L'USID et le commandant de la BA110 ont été prévenus et ont donné leur accord, sous réserve que cela n'interfère pas avec une prochaine campagne de sondage des sols qui aura lieu à la fin du mois de juillet sur notre parcelle.
- La pompe à essence BP au Plessis est de nouveau tombée en panne. Espérons que cela ne dure pas trop. En attendant sa réparation, il sera demandé à tous les pilotes de bien vouloir aller refaire les pleins sur les terrains à proximité.
- Un email sera également transmis pour rappeler à tous qu'aux alentours du 14 juillet seront mises en place des ZIT pour protéger les entraînements et le défilé aérien. Attention à bien regarder les NOTAM durant cette période.
- Un email sera adressé aux membres afin que chacun, en précisant que ce n'est pas une démarche obligatoire, laisse son numéro de téléphone dans les commentaires des réservations sur OF. Ainsi les membres pourront se contacter pour déterminer s'il est nécessaire de fermer les portes du hangar ou de les laisser ouvertes pour l'utilisateur suivant.
- Xavier Guiraut propose de mettre à disposition ses locaux pour une prochaine réunion à Creil si le bâtiment Club-House devait de nouveau être indisponible comme ce fut le cas aujourd'hui.
- La possibilité de bénéficier d'une remise exceptionnelle sur les heures de vol est toujours ouverte, moyennant l'achat d'un bloc d'heures à faire sur une période donnée. Ainsi, l'achat d'un bloc de 60 heures sur une période de 6 mois / un an avait permis au pilote de bénéficier chaque 20 HdV d'un re-crédit sur son compte de 10% de la valeur des heures de vol réalisées.
- Cyril Dautriche et Nicolas Pinhas ont débuté un travail de tri et d'archivage des documents électroniques de l'aéroclub.

Prochaine réunion du CA :

La date de la prochaine réunion de CA n'a pas été arrêtée.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séance débattues, la réunion s'est achevée à 19h30.

Nicolas PINHAS
Secrétaire



Pascal CHAGNON
Président

